

LES AS DE PIERREFITTE

SECTION ADOS

Le club d'escalade continue de proposer une section réservée aux adolescent•es né•es entre 2005 et 2012. Vous apprendrez à grimper en autonomie, sur notre mur d'escalade, sur les murs des autres clubs lors des rencontres amicales, et en extérieur, en bloc et en falaise. Un week-end en falaise est prévu pour la fin de la saison ainsi qu'une journée à Fontainebleau.

Le nombre des places étant limité, les jeunes qui s'inscrivent s'engagent à être assidu•es tout au long de l'année. Les enfants né•es en 2013 seront plac•es sur liste d'attente et inscrit•es s'il reste de la place.

Lieu : Palais des sports Pierre Machon.

Créneau : les mardis de 18h30 à 20h15 à partir du 12 septembre.

Tarif plancher minimum : 110 euros - Tarif de soutien conseillé : 200 euros.

Le tarif plancher est le tarif minimum pour l'année. Il nous permet de payer les licences de chacun•e mais pas de rémunérer l'encadrante sur toute l'année. Chacun•e est libre de donner plus, selon ses moyens, sous forme de don déductible d'impôts. Un tarif de soutien est conseillé à titre indicatif. Les bons CAF, le pass'sport et les chèques vacances sont acceptés. Il est également possible de payer en espèces ou en chèques bancaires à l'ordre de l'ASP. Il est possible de payer l'adhésion en deux fois.



Pour plus d'informations : 06 29 93 82 13 / asp.escalade@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance : Féminin [] Masculin []

Adresse :

Code postal : Ville :

est autorisé·e par le/la représentant·e légal·e

..... à pratiquer l'escalade au sein de l'AS Pierrefitte.

Mail du représentant légal :

Tél. du représentant légal :

Personnes à prévenir en cas d'accident :

Nom : Tél. :

Nom : Tél. :

Droit à l'image : Je soussigné·e

.....
autorise / n'autorise pas que mon enfant ou moi-même figure sur les photographies ou les supports vidéos effectués par le club.

Transport : J'autorise / je n'autorise pas que mon enfant soit transporté par d'autres personnes que moi-même dans le cadre des déplacements pour les activités sportives.

Paiement de l'adhésion : Je paye euros (110 euros minimum) en fois (3 fois maximum : la totalité doit être payée avant décembre).

Moyen de paiement (à entourer) : espèces / chèque bancaire / bons CAF / pass'sport / chèques vacances.

Fait le :

Signature

